## Déclaration des Performances



N° Chaux Beige NHL 3,5

Édition 2025-02-25

1 Code d'identification unique :

## Chaux Beige NHL 3,5-VPI

2 Numéro permettant l'identification du produit de construction

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage prévu

Applications ou matériaux pour la construction : bâtiment et génie civil

4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

Société VPI SAS 4, rue Aristide Bergès B.P F - 38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex www.vpi.vicat.fr

5 Nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6 systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Niveau 2+

7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée :

L'organisme notifié de certification du produit AFNOR (numéro d'identification Nr. 0333), selon le système 2+, a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances N° 0333-CPR-33404-07.

8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
Type de Chaux (sous-famille)		NHL	
Résistance à la compression		3.5	
Temps de prise	initial	Satisfait à l'exigence	*
	final	Satisfait à l'exigence	
Teneur en air		Satisfait à l'exigence	EN 459-1:2015
SO₃		Satisfait à l'exigence	
Chaux libre		Satisfait à l'exigence	
Stabilité		Satisfait à l'exigence	
Granulométrie		Satisfait à l'exigence	
Pénétration		Satisfait à l'exigence	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Patrick LAVEZZARI Directeur Général délégué

À L'Isle d'Abeau Le 25/02/2025

